

N°	Désignation	Bénéficiaire	Commune	m²
ER4	Extension de la station d'épuration	COMMUNE	Beuzeville	308,1
ER9	Stationnement	COMMUNE	Equemauville	1125,76
ER20	Protection d'espace naturel	COMMUNE	Equemauville	1285,31
ER21	Équipement sportif	COMMUNE	Equemauville	1874,63
ER22	Création de voirie	COMMUNE	Equemauville	191,02
ER23	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	4455,66
ER24	Protection d'espace naturel	COMMUNE	Equemauville	560,55
ER25	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	1121,28
ER26	Cheminement	COMMUNE	Equemauville	691,17
ER27	Cheminement	COMMUNE	Equemauville	864,58
ER28	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	197,47
ER30	Aménagement de carrefour	COMMUNE	Fourneville	104,33
ER31	Aménagement de carrefour	COMMUNE	Fourneville	162,97
ER33	Espace public	COMMUNE	Honfleur	2669,05
ER34	Création de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	1437,97
ER35	Élargissement de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	1846,57
ER36	Élargissement de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	261,03
ER37	Création de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	2791,5
ER38	Élargissement de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	434,18
ER39	Élargissement de voirie	COMMUNE	La Rivière-Saint-Sauveur	780,41
ER41	Voie ferrée	ETAT	CCPHB	575287,55
ER43	Élargissement de voirie de 3m sur la parcelle B627	COMMUNE	Gonneville-sur-Honfleur	991,13
ER44	Création d'une liaison douce	COMMUNE	Gonneville-sur-Honfleur	1012,84
ER45	Création d'une liaison douce	COMMUNE	Honfleur	3970,82
ER46	Aménagement de voirie	COMMUNE	Gonneville	2578,58
ER50	Surintage de bétone	COMMUNE	Fourneville	296,65
ER51	Régulation des eaux pluviales	COMMUNE	Fourneville	1004,61
ER52	Équipement sportif	COMMUNE	Equemauville	5601,97
ER61	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	334,31
ER62	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	796,8
ER63	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	793,92
ER64	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	1064,86
ER65	Élargissement de voirie	COMMUNE	Equemauville	79,13

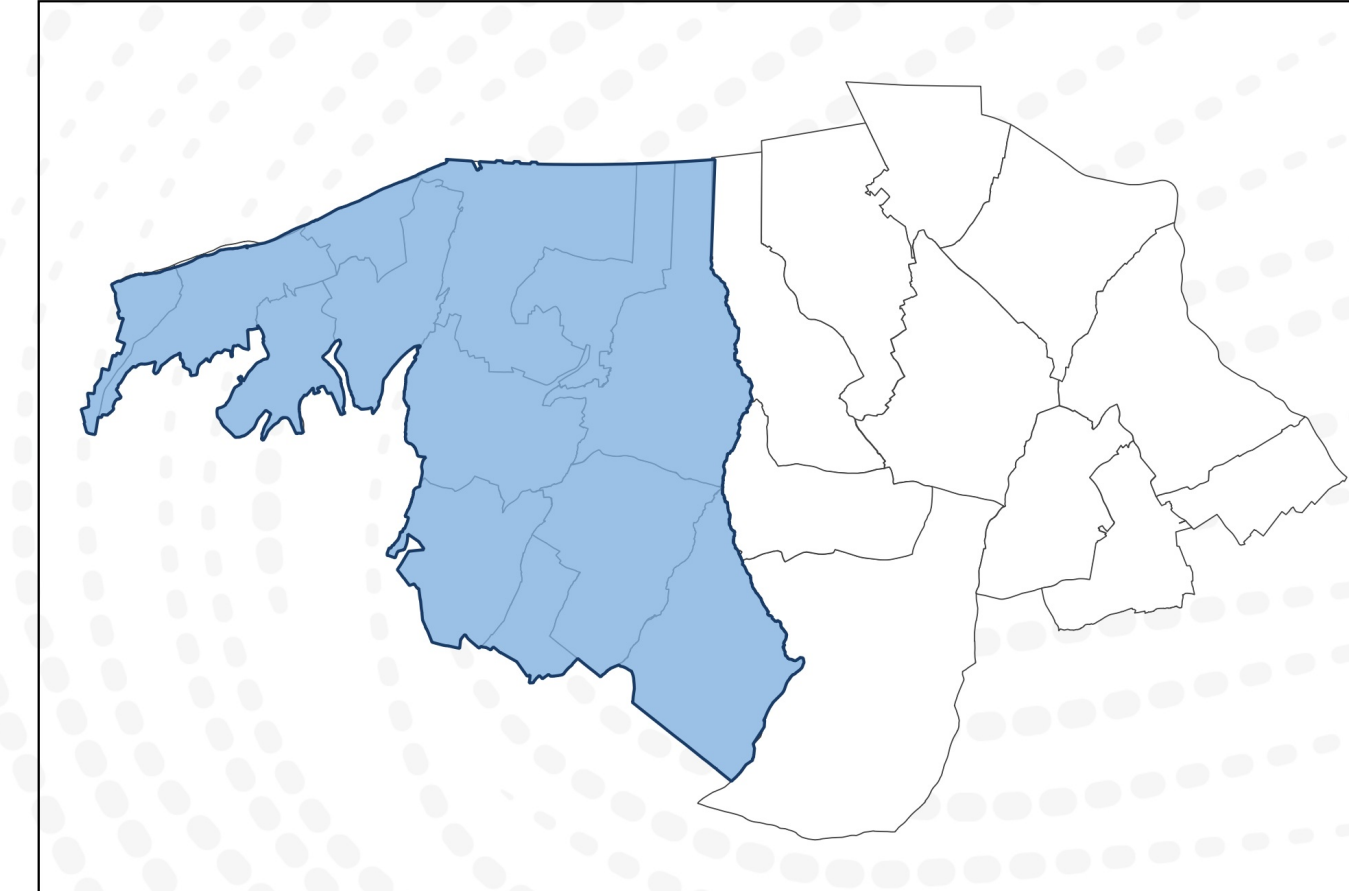


Communauté de communes
du Pays de Honfleur-Beuzeville

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique

Calvados



PLUi approuvé le 11 décembre 2024

Modification simplifiée n°1 approuvée le 17 février 2026

Modification n°2 de droit commun approuvée le 28 septembre 2026

0501000

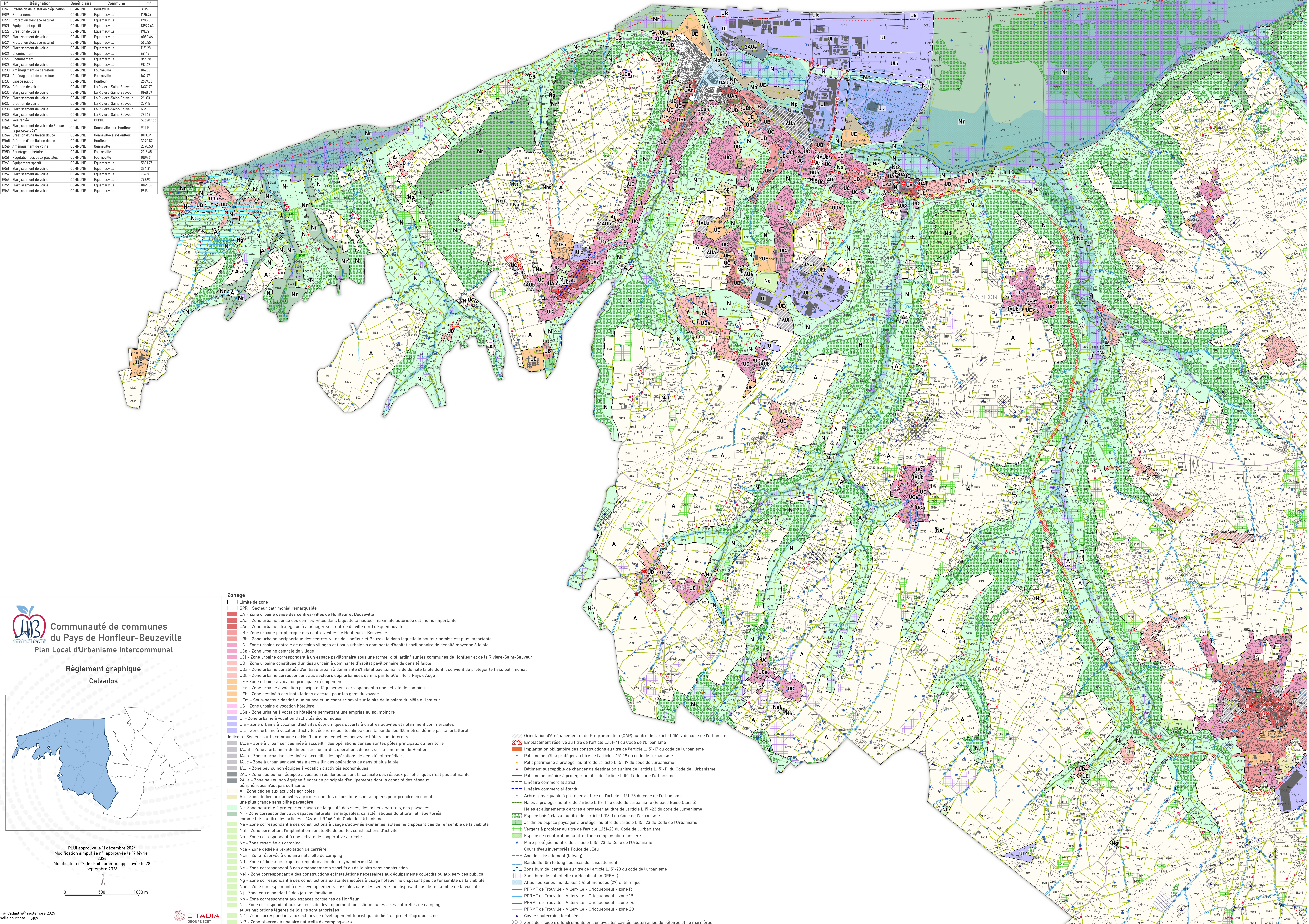
0500

1000



CITADIA

GRUPE SCET



- Zone

Limite de zone

SPR - Secteur patrimonial remarquable

UA - Zone urbaine dense des centres-villes de Honfleur et Beuzeville

UAa - Zone urbaine dense des centres-villes dans laquelle la hauteur maximale autorisée est moins importante

UAb - Zone urbaine stratégique à aménager sur l'entrée de ville nord d'Equemauville

UB - Zone urbaine périphérique des centres-villes de Honfleur et Beuzeville

UBb - Zone urbaine périphérique des centres-villes de Honfleur et Beuzeville dans laquelle la hauteur admise est plus importante

UC - Zone urbaine centrale de certains villages et tissus urbains à dominante d'habitat pavillonnaire de densité moyenne à faible

UCA - Zone urbaine centrale de village

UCb - Zone urbaine correspondant à un espace pavillonnaire sous une forme "cité jardin" sur les communes de Honfleur et de la Rivière-Saint-Sauveur

UD - Zone urbaine constituée d'un tissu urbain à dominante d'habitat pavillonnaire de densité faible

UDA - Zone urbaine constituée d'un tissu urbain à dominante d'habitat pavillonnaire de densité faible dont il convient de protéger le tissu patrimonial

UDB - Zone urbaine correspondant aux secteurs déjà urbanisés définis par le SCoT Nord Pays d'Auge

UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipement

UEa - Zone urbaine à vocation principale d'équipement correspondant à une activité de camping

UEb - Zone destinée à des installations d'accueil pour les gens du voyage

UEm - Sous-secteur destiné à un musée et un chantier naval sur le site de la pointe du Môle à Honfleur

Ug - Zone urbaine à vocation hôtelière

UGa - Zone urbaine à vocation hôtelière permettant une emprise au sol moindre

Ui - Zone urbaine à vocation d'activités économiques

Uia - Zone urbaine à vocation d'activités économiques ouverte à d'autres activités et notamment commerciales

Uil - Zone urbaine à vocation d'activités économiques localisée dans la bande des 100 mètres définie par la loi Littoral

Indice h - Secteur sur la commune de Honfleur dans lequel les nouveaux hôtels sont interdits

1AUa - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations denses sur les pôles principaux du territoire

1AUa1 - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations denses sur la commune de Honfleur

1AUb - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations de densité intermédiaire

1AUc - Zone à urbaniser destinée à accueillir des opérations de densité plus faible

1AUl - Zone peu ou non équipée à vocation d'activités économiques

2AU - Zone peu ou non équipée à vocation résidentielle dont la capacité des réseaux périphériques n'est pas suffisante

2AUa - Zone peu ou non équipée à vocation principale d'équipements dont la capacité des réseaux périphériques n'est pas suffisante

A - Zone dédiée aux activités agricoles

Ap - Zone dédiée aux activités agricoles dont les dispositions sont adaptées pour prendre en compte une plus grande sensibilité paysagère

N - Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages

Nr - Zone correspondant aux espaces naturels remarquables, caractéristiques du littoral, et répertoriés comme tels au titre des articles L146-6 et R146-1 du Code de l'Urbanisme

Na - Zone correspondant à des constructions à usage d'activités existantes isolées ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité

Na1 - Zone permettant l'implantation ponctuelle de petites constructions d'activité

Nb - Zone correspondant à une activité de coopérative agricole

Nc - Zone réservée au camping

Nca - Zone dédiée à l'exploitation de carrière

Ncn - Zone réservée à une aire naturelle de camping

Nd - Zone dédiée à un projet de requalification de la dynamiterie d'Ablon

Ne - Zone correspondant à des aménagements sportifs ou des loisirs sans construction

Nel - Zone correspondant à des constructions et installations nécessaires aux équipements collectifs ou aux services publics

Np - Zone correspondant à des constructions existantes isolées à usage hôtelier ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité

Nhc - Zone correspondant à des développements possibles dans des secteurs ne disposant pas de l'ensemble de la viabilité

Nj - Zone correspondant à des jardins familiaux

Np - Zone correspondant aux espaces portuaires de Honfleur

Nt - Zone correspondant aux secteurs de développement touristique où les aires naturelles de camping et les habitations légères de loisirs sont autorisées

NH - Zone correspondant aux secteurs de développement touristique dédié à un projet d'agrotourisme

NIZ - Zone réservée à une aire naturelle de camping-cars

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au titre de l'article L151-7 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme

Implantation obligatoire des constructions au titre de l'article L151-17 du code de l'urbanisme

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Petit patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme

Patrimoine linéaire à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Linéaire commercial strict

Linéaire commercial étendu

Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Haies à protéger au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé)

Haies et alignements d'arbres à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Espace boisé classé au titre de l'article L113-3 du Code de l'Urbanisme

Jardin ou espace paysager à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Vergers à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Espace de renaturation au titre d'une compensation foncière

Mare protégée au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Cours d'eau inventoriés Police de l'Eau

Axe de ruissellement (talweg)

Bande de 10m le long des axes de ruissellement

Zone humide identifiée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Zone humide potentielle (prélocalisation DREAL)

Atlas des Zones Inondables (Ia) et Inondées (Zi) et lit majeur

PPRMT de Trouville - Villerville - Criquebeuf - zone R

PPRMT de Trouville - Villerville - Criquebeuf - zone IB

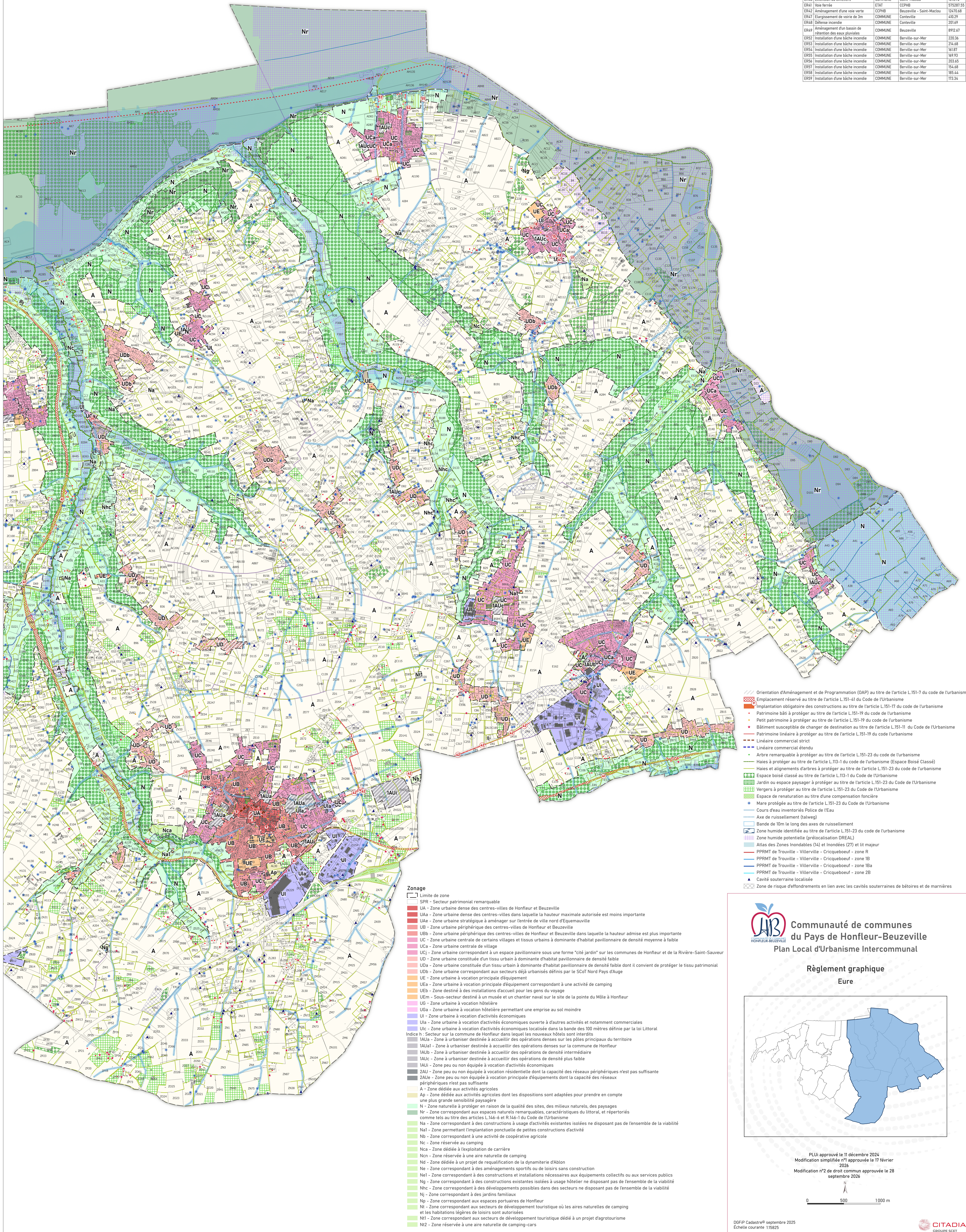
PPRMT de Trouville - Villerville - Criquebeuf - zone Iba

PPRMT de Trouville - Villerville - Criquebeuf - zone ZB

Cavité souterraine localisée

Zone de risque d'effondrements en lien avec les cavités souterraines de bétoires et de marrières

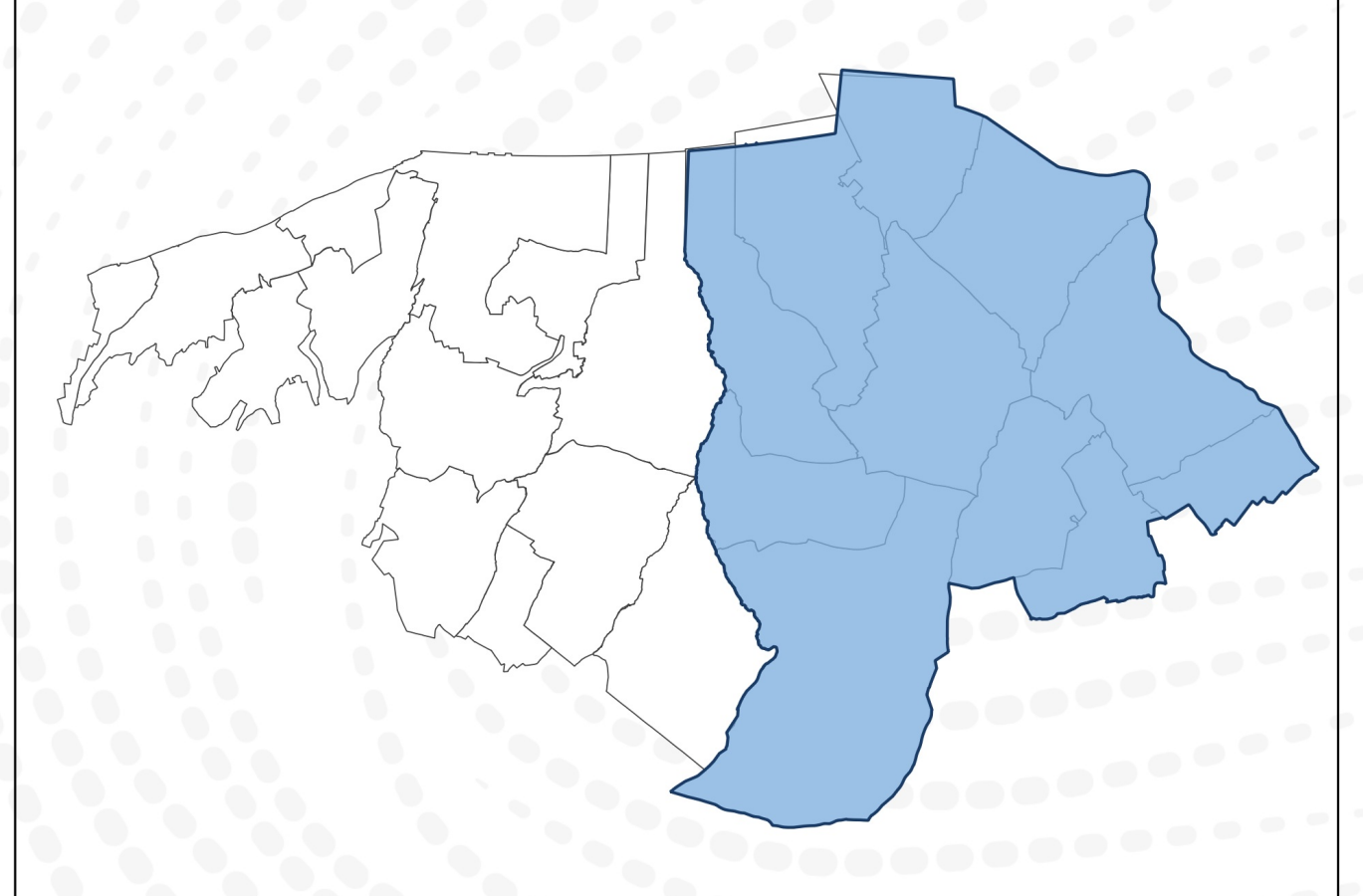
N°	Désignation	Bénéficiaire	Commune	m²
ER1	Cheminement	COMMUNE	Fatouville-Grestain	293,01
ER2	Extension de l'école	COMMUNE	Beuzeville-sur-Mer	1541,08
ER3	Élargissement de voirie	COMMUNE	Beuzeville	2488,73
ER4	Extension de la station d'épuration	COMMUNE	Beuzeville	3816,1
ER5	Cheminement	COMMUNE	Beuzeville	4318,3
ER6	Élargissement de voirie	COMMUNE	Beuzeville	4390,23
ER7	Création d'accès	COMMUNE	Beuzeville	514,07
ER8	Cheminement	COMMUNE	Beuzeville	605,02
ER9	Stationnement et liaison piétonne	COMMUNE	Beuzeville	701,72
ER10	Agrandissement de la réserve d'eau	COMMUNE	Beuzeville	721,11
ER11	Élargissement du C.R.8 (Rue des Franches Terres)	COMMUNE	Beuzeville	723,45
ER12	Aménagement de carrefour	COMMUNE	Beuzeville	79,55
ER13	Élargissement du C.R.25 (Chemin du Renard)	COMMUNE	Beuzeville	948,82
ER14	Stationnement	COMMUNE	Bouteville	848,7
ER15	Stationnement et aire de jeux	COMMUNE	Conteville	108,1
ER16	Gestion des eaux pluviales	COMMUNE	Conteville	436,72
ER17	Gestion des eaux pluviales	COMMUNE	Conteville	46,39
ER18	Cheminement	COMMUNE	Conteville	551,73
ER19	Extension de l'école	COMMUNE	Fiquefleur-Equainville	1443,12
ER40	Extension du cimetière	COMMUNE	Saint-Maclou	1576,72
ER41	Voirie	ETAT	CCPBB	575287,55
ER42	Aménagement d'une voie verte	CCPBB	Beuzeville - Saint-Maclou	12470,68
ER47	Élargissement de voirie de 3m	COMMUNE	Conteville	410,29
ER48	Défense incendie	COMMUNE	Conteville	201,69
ER49	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	COMMUNE	Beuzeville	892,67
ER52	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	220,36
ER53	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	214,88
ER54	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	10,97
ER55	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	169,93
ER56	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	203,65
ER57	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	154,68
ER58	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	185,44
ER59	Installation d'une bache incendie	COMMUNE	Berville-sur-Mer	173,34





**Communauté de communes
du Pays de Honfleur-Beuzeville**
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique
Eure



PLUI approuvé le 11 décembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le 17 février 2026
Modification n°2 de droit commun approuvée le 28 septembre 2026

0 500 1000 m

DCP/Cadastre® septembre 2025
Echelle courante 1:15825

